

## SESSION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 13 JUILLET 2016

### INTERVENTION DE JEAN-GERARD PAUMIER, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mes chers collègues,

Alors même que nous tournons avec impatience nos regards vers des congés longuement attendus et souvent bien mérités, cette session estivale est tournée vers l'avenir.

- En 1<sup>er</sup> lieu, **l'avenir du Laboratoire de Touraine** qui est, je le crois, bien assuré grâce à l'offre présentée par le groupe d'intérêt public INOVALYS qui, au terme d'un partenariat de 3 ans, prévoit l'intégration du Laboratoire de Touraine.

L'étude approfondie menée par Maître de FROMENT et le travail rigoureux de la commission toute entière ont permis d'atteindre ce résultat positif. Il maintient l'emploi, ce qui était notre 1<sup>ère</sup> exigence, permet d'investir davantage sur le site pour un projet scientifique et économique durable et diminue progressivement la participation financière du Département.

L'unanimité de la commission en faveur de la solution que je vous propose ce matin fait écho à l'unanimité du GIP INOVALYS pour accueillir en son sein le Laboratoire de Touraine qui pèsera près d'1/3 de son activité et lui ouvre des débouchés nouveaux en Région Centre.

Une délégation de techniciens s'est rendue hier à Angers pour préparer avec INOVALYS ce futur proche.

Je sais que des interrogations, voire des inquiétudes, subsistent chez certains membres du personnel du Laboratoire, notamment des contractuels. Je les assure, au nom de notre Assemblée, que le maximum sera fait en leur faveur, tout comme le maximum sera fait pour accueillir dans les meilleures conditions, dans les services départementaux, les quelques personnes titulaires dont l'activité ne sera pas maintenue au Laboratoire de Touraine.

L'élargissement du Laboratoire de Touraine au sein d'une structure publique à échelle interdépartementale est la meilleure réponse pour préserver un pôle public dans ce domaine.

D'ailleurs, les Départements du Cher et de l'Indre ont été intéressés par notre démarche et envisagent un regroupement avec d'autres structures.

- Cette session est également tournée vers **l'avenir en ce qui concerne les collèges** avec l'abandon du projet de fusion entre les 2 collèges de St Cyr.

La réflexion autour de la fusion était logique quand les effectifs baissaient comme ce fut le cas entre 2002 et 2013. A partir du moment où, depuis 2013, les effectifs remontent avec également des perspectives rapides de hausse de la population à St Cyr et dans les communes proches, le maintien des 2 collèges s'avère nécessaire. Il évite aux familles les contraintes d'une déssectorisation et continue d'assurer une bonne qualité de travail aux équipes éducatives et aux collégiens.

- **Avenir encore avec le projet de Tours Métropole que nous présentera tout à l'heure Monsieur Philippe BRIAND, Président de Tour(s)plus,**

Je sais bien que des échos récents laissent entendre que le calendrier de cette création pourrait ne pas être immédiat. Le pire n'étant jamais certain, la Touraine a intérêt à poursuivre ce projet fédérateur qui n'enlève pas de compétences majeures au Département, permettra une meilleure articulation avec les territoires ruraux et rendra nos territoires plus forts et plus attractifs.

S'il fallait au plan local, une raison pour s'en convaincre, j'évoquerais le futur centre de tri d'environ 70 M€ qu'envisage Tour(s)plus mais auquel Tour(s)plus souhaite donner à juste titre une vocation départementale.

Le temps où chacun pouvait jouer sa propre partition est révolu, il nous faut avoir une vision plus large, interdépartementale, comme pour le laboratoire, le tourisme et Tours Métropole qui est d'intérêt départemental et régional.

Les métropoles seront demain les agglomérations de 1<sup>ère</sup> division et nous devons nous battre pour en faire partie.

Le Premier Ministre vient d'annoncer que, dès 2017, l'Etat signera un pacte avec les 15 métropoles, pour conforter leur rôle de locomotive et il a annoncé une enveloppe de 150 M€ en leur faveur, les pactes métropolitains devant être finalisés d'ici à novembre 2016.

Ces pactes sont destinés à encourager le rayonnement international, la mise en réseau et les stratégies d'innovation. Ils se déclineront en 3 axes :

- Transition énergétique et environnement
  - Ville intelligente et mobilité
  - Excellence économique et rayonnement international.
- Session tournée vers **l'avenir également sur le numérique** pour lequel je vous ai fait mettre sur table le document qui fait suite au vote du comité syndical de Touraine Cher Numérique. Il concrétise l'avancement de notre nouvelle démarche avec le Loir-et-Cher, que notre collègue Isabelle RAIMOND-PAVERO défend ce matin même à l'Agence du Numérique à Paris. Il marque ainsi notre volonté de reprendre en main ce sujet au combien essentiel pour nos territoires et de ne pas perdre de temps.
  - **Avenir encore avec la prise progressive de ses nouvelles compétences par la Région.**

La conférence territoriale de l'action publique a eu lieu le 8 juillet et je vous ai également fait remettre les éléments présentés.

Notre Département fera le maximum pour que ces transferts dans les domaines complexes de l'économie et des transports se passent dans les meilleures conditions.

Un point de surprise cependant, l'Etat vient de décider la création d'une « taxe spéciale d'équipement régional ». La TSER a pour but d'aider les Régions à financer le soutien aux PME et très petites entreprises, compétence exercée auparavant par les Départements et transférée par la loi NOTRe. Cela se fera par la création d'un nouvel impôt, la hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui figurera dans le projet de la loi de finances présentée en septembre.

Alors même que l'Etat ne rembourse les Départements en matière sociale qu'à hauteur de 60 %, laissant les 40 % restants à leur charge, il est surprenant de le voir créer un nouvel impôt pour des compétences qui sont transférées des Départements aux Régions.

- **En matière d'avenir, il y a en a un qui nous attend tous, c'est le vieillissement.**

De plus en plus de personnes âgées, qui jusqu'alors avaient souhaité rester à domicile, entrent en établissement dans un niveau de dépendance avancée, les solutions de maintien à domicile ayant atteint leur limite.

Qui plus est, on note une part grandissante des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Face à cette perte d'autonomie accentuée et face à cette situation nouvelle, le Conseil Départemental et l'ARS souhaitent engager un diagnostic sur la situation des EHPAD du département, axé notamment sur la qualité des prises en charge et l'identification des bonnes pratiques organisationnelles, architecturales et managériales. Ce diagnostic devra être réalisé en étroite association avec les directeurs d'établissement, en amont de la démarche et pourra s'appuyer, dans une approche partagée CD – ARS – établissements, sur les tableaux de bord de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance.

C'est pourquoi, en accord avec Nadège ARNAULT, je vous propose la réalisation d'une étude permettant à partir d'un diagnostic départemental des EHPAD de dégager des pistes d'action qui pourront servir de base aux prochaines conventions d'objectifs et de moyens.

- **Je conclurai sur le tourisme** qui est aussi un sujet important pour l'avenir. La saison s'est engagée sous des auspices moroses, cela se traduit pour les monuments du Département par une baisse de la fréquentation en recul de 7 % entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin.

C'est la raison pour laquelle nous avons développé un partenariat innovant avec le Mobilier National pour Saché, que nous envisageons d'étendre à Candé.

Le Château de Chinon inaugurera le 15 juillet le début des nocturnes du vendredi jusqu'au 15 août, date à laquelle la promenade Nord en bas des remparts sera opérationnelle. La promenade Sud sera réalisée d'ici l'été prochain. Nous venons de lancer avec le SIEIL une étude de 10 000 € HT en vue d'une illumination du Château de Chinon l'an prochain

Des expositions vont reprendre prochainement à l'hôtel Gouin, à Chinon cet hiver avec les grandes robes royales à St Cosme l'an prochain pour le printemps des livres.

A Loches, c'est la création d'une véritable scénographie qui est en marche et en fin d'année nous aurons une première avec « Loches en hiver ».

Le Grand-Pressigny va enrichir progressivement son parcours promenade autour des animaux préhistoriques.

Pour marquer notre volonté de développer le tourisme ligérien les prochains tops du tourisme qui étaient organisés auparavant par le Loir-et-Cher seront co-organisés par les Départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire et auront lieu début 2017 à Chinon.

Enfin, pour souligner le lien si fort en Val de Loire entre culture et tourisme, notre Département va fêter à sa façon le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la mort d'Alexander Calder.

Avec l'accord du Maire d'Amboise, l'œuvre de CALDER « **Crinkly** » va quitter pendant les travaux le site scolaire d'Amboise et venir après restauration dans la cour de l'hôtel Gouin.

Ensuite avec l'accord du Maire de Saché, le Département, en liaison avec la DRAC, va rénover l'œuvre de Calder à Saché.

Enfin, je proposerai au Président de l'Université d'effectuer l'an prochain au Prieuré de St Cosme un dépôt temporaire de l'œuvre de Calder qui est à l'IUT.

Terre d'accueil pour de grands artistes contemporains comme CALDER et Max ERNST, la Touraine a une vocation naturelle à rester l'amie des arts et des artistes et à s'affirmer comme une terre de création culturelle.

C'est pourquoi, j'installerai avant la fin de cette année un conseil artistique largement ouvert chargé de préparer l'organisation d'une **Biennale d'art contemporain en Touraine en 2018**.

Ce ne sera pas une exposition de plus dans un lieu unique, mais un parcours éclaté pour découvrir des œuvres d'art diverses dans toute la Touraine. Le rôle du Conseil Départemental sera de fédérer les initiatives publiques et privées pour réussir ce challenge. De nombreux lieux publics et privés, dont les 8 monuments départementaux, seront concernés par cette opération destinée à faire rayonner notre Touraine et soutenir les nombreux talents de création qui s'y expriment.